

Les ONG de lutte contre la corruption, acteurs de la transformation sociale



Eric Alt
Magistrat, vice-président
d'Anticor, secrétaire
national de Sherpa

Sans Anticor, pas d'affaire des sondages de l'Elysée : jamais un procureur n'aurait enquêté sur les abus de l'Elysée de Nicolas Sarkozy dans les marchés de sondages. Sans Anticor, pas de représentation de la société civile en Corse, lors du procès de Paul Giacobbi. Sans Sherpa, pas d'affaire des biens mal acquis et de poursuites contre les dictateurs qui placent en France le fruit de leurs rapines. Face à la corruption et à la faiblesse de l'État dans les affaires sensibles, de nouveaux acteurs émergent. Ils luttent pour l'éthique dans la vie publique. Ils s'attaquent aux flux financiers illicites dans un espace mondialisé. Ils demandent que les entreprises assument leur responsabilité sociale et environnementale. Leur action ouvre le champ des possibles.

Sherpa est une association née en 2000. Les fondateurs avaient fait le constat que le droit n'était pas adapté à la réalité économique. Les entreprises multinationales parviennent trop facilement à contourner les lois nationales et les règles internationales, sans que leur responsabilité ne puisse être engagée. Pour Sherpa, l'État doit continuer de jouer un rôle stratégique et porter une nouvelle vision du droit au service du bien commun. La structure actuelle de l'économie mondiale n'a rien d'inéluctable.

Anticor est née en 2002. Les fondateurs considéraient que la pusillanimité des gouvernements à s'attaquer à la corruption avait contribué à la présence de Jean-Marie Le Pen au second tour. Ils considéraient aussi que l'architecture des pouvoirs de la cinquième République facilite une domination oligarchique. Anticor combat ces dérives avec les armes du droit.

Ces associations sont des laboratoires du droit. Ce sont des institutions critiques de la démocratie et de la mondialisation financière. Elles élaborent des contentieux stratégiques (I) qui alimentent leur plaidoyer politique (II), En exposant les insuffisances du droit, elles contribuent à le changer. Elles sont un instrument de transformation sociale, jouant une influence sur la création des normes, construisant un nouveau récit pour un monde plus juste, luttant pour une effectivité des droits fondamentaux sur le plan local et dans une perspective globale. Cependant, les acteurs de la corruption font aussi preuve de créativité juridique et imposent un ajustement constant des actions juridiques et critiques (III)